

# JOURNAL DE ROUBAIX

Abonnements : Roubaix-Tourcoing, trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pau-de-Châles, Sannois, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les autres départements et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, LE 30 JUIN 1891

## DECLARATION EPISCOPALE

Un évêque qui, jusqu'à présent, n'avait point fait montre d'une bien vive tendresse pour les institutions républicaines, vient de déclarer, en son nom et au nom de son clergé, qu'il acceptait la forme actuelle du gouvernement. Nous avons publié le texte à peu près entier de cette déclaration le Mgr Fava, qui est aujourd'hui l'objet des commentaires de la plupart des journaux.

Demandez des paroles aussi nettes, il est difficile de chercher une arrière-pensée. Si d'in-corrigibles adversaires vont jusqu'à dire que le prélat accepte et n'accepte pas la République, qu'il fait des réserves dont son adhésion se trouve singulièrement diminuée, le texte même de la cirulaire épiscopale accuse immédiatement leur sincérité.

Lorsqu'on lit : « Nous acceptons la forme de gouvernement qui est celle de la France aujourd'hui, c'est-à-dire la République », il y a là ni reticences, ni faux-suytants. On n'en peut ajouter sans injustice manifeste.

On se retranche, il est vrai, derrière le paragraphe suivant : « Nous voulons un chef qui soit catholique, c'est-à-dire de notre pays ». Mais, comment prétendre que vouloir un chef catholique, c'est restreindre l'adhésion à la République ? Parce que la Constitution n'a pas que le président de la République sera obligatoirement un catholique ? C'est vrai, la Constitution ne le dit pas, mais d'autres choses parlent pour elle.

La loi que Mgr Fava invoque est une de ces lois traditionnelles, essentielles, que rien ne peut effacer, parce qu'elle ne résulte pas d'un texte écrit. C'est elle qui, en face d'Henri de Navarre hérétique, souleva la Ligue. C'est pour y satisfaire et faire disparaître ainsi l'obstacle invincible à son accession au trône, qu'Henri de Navarre abjura le protestantisme.

Plus tard, lorsque le premier consul négociait le Concordat, il reclama certains droits et priviléges dont jouissaient les anciens rois. Le Pape consentit à les lui accorder, avec cette réserve que, pour en juger, le chef de l'Etat devrait être catholique. On ne comprendrait point, en effet, que le choix des évêques, qui est un acte direct de la première magistrature, n'ait ainsi livré à la discrimination d'un protestant, voire d'un juif. Et l'on peut s'imaginer qu'un président non catholique ne serait point aisément accepté de ce côté.

Malheureusement nous sommes obligés aujourd'hui de nous occuper de cette affaire, parce que la tyrannie, la cruauté même du président Balmaceda a été, paraît-il, jusqu'aux Français établis à bas, au point que, non seulement la sécurité de nos nationaux y est sérieusement menacée, mais encore que l'honneur de notre drapeau peut y trouver gravement compromis.

Le Figaro vient de publier une lettre qu'il reçoit de Madrid, précisément sur cette question des Français au Chili.

Cette lettre, dont le Figaro affirme l'authenticité, est pleine de détails vraiment monstrueux sur la démesure de la politique du président Balmaceda. La terreur règne à Santiago, la torture la plus odieuse est le procédé habituel et expéditif de la justice balmacediste à l'égard des infortunés congressistes qui tombent entre ses mains. Enfin, chose plus grave, la personne des Européens n'est pas respectée : leurs demeures sont constamment violées, et ils sont obligés d'aller chercher aide et protection auprès de leurs ambassades respectives.

Vous croirez peut-être qu'en face d'un semblable état de choses, les représentants de nos amis, et même de nos amis, seraient par un diplomate chargé de faire tout ce qu'il peut pour empêcher la justice balmacediste de faire justice à ces pauvres hommes. Mais, au contraire, le général Balmaceda, comme l'était M. Thiers, comme l'était le maréchal de Mac-Mahon, comme l'était M. Grévy, comme l'est M. Carnot.

Ajoutons que l'on invoquerait à tort le régime du suffrage universel. La loi du nombre exige ici que trente-six millions de catholiques aient à leur tête un président de leur religion. La logique et le bon sens le proclament.

L'affirmation de Mgr Fava n'a donc rien de contraire à la Constitution et aux institutions qui en découlent. Il a bien le droit de dire et nous avons bien le droit de répéter avec lui, sans être accusés de comploter contre les institutions républicaines, que « nous voulons un gouvernement qui n'inspire dans ses lois et son action, de croyances catholiques, religion de la grande majorité des Français, et non d'

erreurs maçonniques, dont la base est le naturalisme et qui ne sont professées que par un petit nombre de Français. »

Il n'y a pas là « d'espérances réservées, si voilées qu'elles soient » ; ce n'est pas une simple « trêve jurée, si sincère qu'elle paraîsse ». L'adhésion n'est pas conditionnelle ; elle est entière. Et la majorité, le pays, invinciblement fidèle à la République, verra bien qu'il n'aurait à redouter, pour la stabilité gouvernementale, de ce que les catholiques demandent au suffrage universel la majorité parlementaire qui fera la paix religieuse.

Cette considération, émise dans une lettre réécrite par Mgr Fuzet, évêque de Saint-Denis, est en parfait accord avec les déclarations de l'évêque de Grenoble, qui ne se borne point, d'ailleurs, à des paroles.

Il faut des actes. Mgr Fava les conseille. Son clergé lui a demandé de marcher en avant, et résolument, en ce qui concerne son diocèse, il a pris la tête du mouvement. Il veut le diriger, organiser, conformément aux lois, des comités dans les arrondissements, les cantons et les paroisses ; il veut user de tous ses droits de citoyen français « dont n'est pas privé le prêtre, forcé d'ailleurs devant lui d'être soldat et à défendre son pays comme tous les autres citoyens. »

L'initiative inattendue de Mgr l'évêque de Grenoble a surpris surtout les organes monarchistes, peu éloignés de crire à la déféction et à l'apostasie. Ils se retiennent néanmoins, disant seulement que « le moindre défaut de ces déclarations épiscopales « est de ne tenir aucun compte des leçons de l'expérience et des règles de la logique, « sans se douter, ou feignant d'oublier, que les intérêts religieux ont souvent au moins autant des monarchies que des républiques. »

Quant à la logique, nous persistons à croire que le Pape et les évêques, à sa suite, la connaissent un peu plus que les journalistes monarchistes ayant d'abord catholiques. Mgr Fava a vu ce qu'il imposait la situation ; il a eu le courage de le dire. D'autres le verront de même, et le diront aussi.

## LES FRANÇAIS AU CHILI

Nous nous sommes abstenus de parler jusqu'ici de la révolution chilienne, parce que nous jugeons inutile d'entrer dans un débat qui nous semblerait intéressante que fort peu les nations européennes, et qui ne nous paraissent pas du reste avoir beaucoup plus d'importance qu'aucune des prouesses faites dans les théâtres de l'Amérique du Sud sont journalièrement le théâtre. Balmaceda et congrès nous laissons assez froids à l'égard de leurs dissensions internes.

Malheureusement nous sommes obligés aujourd'hui de nous occuper de cette affaire, parce que la tyrannie, la cruauté même du président Balmaceda a été, paraît-il, jusqu'aux Français établis à bas, au point que, non seulement la sécurité de nos nationaux y est sérieusement menacée, mais encore que l'honneur de notre drapeau peut y trouver gravement compromis.

Le Figaro vient de publier une lettre qu'il reçoit de Madrid, précisément sur cette question des Français au Chili.

Cette lettre, dont le Figaro affirme l'authenticité, est pleine de détails vraiment monstrueux sur la démesure de la politique du président Balmaceda. La terreur règne à Santiago, la torture la plus odieuse est le procédé habituel et expéditif de la justice balmacediste à l'égard des infortunés congressistes qui tombent entre ses mains. Enfin, chose plus grave, la personne des Européens n'est pas respectée : leurs demeures sont constamment violées, et ils sont obligés d'aller chercher aide et protection auprès de leurs ambassades respectives.

Vous croirez peut-être qu'en face d'un semblable état de choses, les représentants de nos amis, et même de nos amis, seraient par un diplomate chargé de faire tout ce qu'il peut pour empêcher la justice balmacediste de faire justice à ces pauvres hommes. Mais, au contraire, le général Balmaceda, comme l'était M. Thiers, comme l'était le maréchal de Mac-Mahon, comme l'était M. Grévy, comme l'est M. Carnot.

Ajoutons que l'on invoquerait à tort le régime du suffrage universel. La loi du nombre exige ici que trente-six millions de catholiques aient à leur tête un président de leur religion. La logique et le bon sens le proclament.

L'affirmation de Mgr Fava n'a donc rien de contraire à la Constitution et aux institutions qui en découlent. Il a bien le droit de dire et nous avons bien le droit de répéter avec lui, sans être accusés de comploter contre les institutions républicaines, que « nous voulons un gouvernement qui n'inspire dans ses lois et son action, de croyances catholiques, religion de la grande majorité des Français, et non d'

erreurs maçonniques, dont la base est le naturalisme et qui ne sont professées que par un petit nombre de Français. »

Il n'y a pas là « d'espérances réservées, si voilées qu'elles soient » ; ce n'est pas une simple « trêve jurée, si sincère qu'elle paraîsse ». L'adhésion n'est pas conditionnelle ; elle est entière. Et la majorité, le pays, invinciblement fidèle à la République, verra bien qu'il n'aurait à redouter, pour la stabilité gouvernementale, de ce que les catholiques demandent au suffrage universel la majorité parlementaire qui fera la paix religieuse.

Cette considération, émise dans une lettre réécrite par Mgr Fuzet, évêque de Saint-Denis, est en parfait accord avec les déclarations de l'évêque de Grenoble, qui ne se borne point, d'ailleurs, à des paroles.

Il faut des actes. Mgr Fava les conseille. Son clergé lui a demandé de marcher en avant, et résolument, en ce qui concerne son diocèse, il a pris la tête du mouvement. Il veut le diriger, organiser, conformément aux lois, des comités dans les arrondissements, les cantons et les paroisses ; il veut user de tous ses droits de citoyen français « dont n'est pas privé le prêtre, forcé d'ailleurs devant lui d'être soldat et à défendre son pays comme tous les autres citoyens. »

L'initiative inattendue de Mgr l'évêque de Grenoble a surpris surtout les organes monarchistes, peu éloignés de crire à la déféction et à l'apostasie. Ils se retiennent néanmoins, disant seulement que « le moindre défaut de ces déclarations épiscopales « est de ne tenir aucun compte des leçons de l'expérience et des règles de la logique, « sans se douter, ou feignant d'oublier, que les intérêts religieux ont souvent au moins autant des monarchies que des républiques. »

Quant à la logique, nous persistons à croire que le Pape et les évêques, à sa suite, la connaissent un peu plus que les journalistes monarchistes ayant d'abord catholiques. Mgr Fava a vu ce qu'il imposait la situation ; il a eu le courage de le dire. D'autres le verront de même, et le diront aussi.

Il faut des actes. Mgr Fava les conseille. Son clergé lui a demandé de marcher en avant, et résolument, en ce qui concerne son diocèse, il a pris la tête du mouvement. Il veut le diriger, organiser, conformément aux lois, des comités dans les arrondissements, les cantons et les paroisses ; il veut user de tous ses droits de citoyen français « dont n'est pas privé le prêtre, forcé d'ailleurs devant lui d'être soldat et à défendre son pays comme tous les autres citoyens. »

L'initiative inattendue de Mgr l'évêque de Grenoble a surpris surtout les organes monarchistes, peu éloignés de crire à la déféction et à l'apostasie. Ils se retiennent néanmoins, disant seulement que « le moindre défaut de ces déclarations épiscopales « est de ne tenir aucun compte des leçons de l'expérience et des règles de la logique, « sans se douter, ou feignant d'oublier, que les intérêts religieux ont souvent au moins autant des monarchies que des républiques. »

Quant à la logique, nous persistons à croire que le Pape et les évêques, à sa suite, la connaissent un peu plus que les journalistes monarchistes ayant d'abord catholiques. Mgr Fava a vu ce qu'il imposait la situation ; il a eu le courage de le dire. D'autres le verront de même, et le diront aussi.

Il faut des actes. Mgr Fava les conseille. Son clergé lui a demandé de marcher en avant, et résolument, en ce qui concerne son diocèse, il a pris la tête du mouvement. Il veut le diriger, organiser, conformément aux lois, des comités dans les arrondissements, les cantons et les paroisses ; il veut user de tous ses droits de citoyen français « dont n'est pas privé le prêtre, forcé d'ailleurs devant lui d'être soldat et à défendre son pays comme tous les autres citoyens. »

L'initiative inattendue de Mgr l'évêque de Grenoble a surpris surtout les organes monarchistes, peu éloignés de crire à la déféction et à l'apostasie. Ils se retiennent néanmoins, disant seulement que « le moindre défaut de ces déclarations épiscopales « est de ne tenir aucun compte des leçons de l'expérience et des règles de la logique, « sans se douter, ou feignant d'oublier, que les intérêts religieux ont souvent au moins autant des monarchies que des républiques. »

Quant à la logique, nous persistons à croire que le Pape et les évêques, à sa suite, la connaissent un peu plus que les journalistes monarchistes ayant d'abord catholiques. Mgr Fava a vu ce qu'il imposait la situation ; il a eu le courage de le dire. D'autres le verront de même, et le diront aussi.

Il faut des actes. Mgr Fava les conseille. Son clergé lui a demandé de marcher en avant, et résolument, en ce qui concerne son diocèse, il a pris la tête du mouvement. Il veut le diriger, organiser, conformément aux lois, des comités dans les arrondissements, les cantons et les paroisses ; il veut user de tous ses droits de citoyen français « dont n'est pas privé le prêtre, forcé d'ailleurs devant lui d'être soldat et à défendre son pays comme tous les autres citoyens. »

L'initiative inattendue de Mgr l'évêque de Grenoble a surpris surtout les organes monarchistes, peu éloignés de crire à la déféction et à l'apostasie. Ils se retiennent néanmoins, disant seulement que « le moindre défaut de ces déclarations épiscopales « est de ne tenir aucun compte des leçons de l'expérience et des règles de la logique, « sans se douter, ou feignant d'oublier, que les intérêts religieux ont souvent au moins autant des monarchies que des républiques. »

Quant à la logique, nous persistons à croire que le Pape et les évêques, à sa suite, la connaissent un peu plus que les journalistes monarchistes ayant d'abord catholiques. Mgr Fava a vu ce qu'il imposait la situation ; il a eu le courage de le dire. D'autres le verront de même, et le diront aussi.

Il faut des actes. Mgr Fava les conseille. Son clergé lui a demandé de marcher en avant, et résolument, en ce qui concerne son diocèse, il a pris la tête du mouvement. Il veut le diriger, organiser, conformément aux lois, des comités dans les arrondissements, les cantons et les paroisses ; il veut user de tous ses droits de citoyen français « dont n'est pas privé le prêtre, forcé d'ailleurs devant lui d'être soldat et à défendre son pays comme tous les autres citoyens. »

L'initiative inattendue de Mgr l'évêque de Grenoble a surpris surtout les organes monarchistes, peu éloignés de crire à la déféction et à l'apostasie. Ils se retiennent néanmoins, disant seulement que « le moindre défaut de ces déclarations épiscopales « est de ne tenir aucun compte des leçons de l'expérience et des règles de la logique, « sans se douter, ou feignant d'oublier, que les intérêts religieux ont souvent au moins autant des monarchies que des républiques. »

Quant à la logique, nous persistons à croire que le Pape et les évêques, à sa suite, la connaissent un peu plus que les journalistes monarchistes ayant d'abord catholiques. Mgr Fava a vu ce qu'il imposait la situation ; il a eu le courage de le dire. D'autres le verront de même, et le diront aussi.

Il faut des actes. Mgr Fava les conseille. Son clergé lui a demandé de marcher en avant, et résolument, en ce qui concerne son diocèse, il a pris la tête du mouvement. Il veut le diriger, organiser, conformément aux lois, des comités dans les arrondissements, les cantons et les paroisses ; il veut user de tous ses droits de citoyen français « dont n'est pas privé le prêtre, forcé d'ailleurs devant lui d'être soldat et à défendre son pays comme tous les autres citoyens. »

L'initiative inattendue de Mgr l'évêque de Grenoble a surpris surtout les organes monarchistes, peu éloignés de crire à la déféction et à l'apostasie. Ils se retiennent néanmoins, disant seulement que « le moindre défaut de ces déclarations épiscopales « est de ne tenir aucun compte des leçons de l'expérience et des règles de la logique, « sans se douter, ou feignant d'oublier, que les intérêts religieux ont souvent au moins autant des monarchies que des républiques. »

Quant à la logique, nous persistons à croire que le Pape et les évêques, à sa suite, la connaissent un peu plus que les journalistes monarchistes ayant d'abord catholiques. Mgr Fava a vu ce qu'il imposait la situation ; il a eu le courage de le dire. D'autres le verront de même, et le diront aussi.

Il faut des actes. Mgr Fava les conseille. Son clergé lui a demandé de marcher en avant, et résolument, en ce qui concerne son diocèse, il a pris la tête du mouvement. Il veut le diriger, organiser, conformément aux lois, des comités dans les arrondissements, les cantons et les paroisses ; il veut user de tous ses droits de citoyen français « dont n'est pas privé le prêtre, forcé d'ailleurs devant lui d'être soldat et à défendre son pays comme tous les autres citoyens. »

L'initiative inattendue de Mgr l'évêque de Grenoble a surpris surtout les organes monarchistes, peu éloignés de crire à la déféction et à l'apostasie. Ils se retiennent néanmoins, disant seulement que « le moindre défaut de ces déclarations épiscopales « est de ne tenir aucun compte des leçons de l'expérience et des règles de la logique, « sans se douter, ou feignant d'oublier, que les intérêts religieux ont souvent au moins autant des monarchies que des républiques. »

Quant à la logique, nous persistons à croire que le Pape et les évêques, à sa suite, la connaissent un peu plus que les journalistes monarchistes ayant d'abord catholiques. Mgr Fava a vu ce qu'il imposait la situation ; il a eu le courage de le dire. D'autres le verront de même, et le diront aussi.

Il faut des actes. Mgr Fava les conseille. Son clergé lui a demandé de marcher en avant, et résolument, en ce qui concerne son diocèse, il a pris la tête du mouvement. Il veut le diriger, organiser, conformément aux lois, des comités dans les arrondissements, les cantons et les paroisses ; il veut user de tous ses droits de citoyen français « dont n'est pas privé le prêtre, forcé d'ailleurs devant lui d'être soldat et à défendre son pays comme tous les autres citoyens. »

L'initiative inattendue de Mgr l'évêque de Grenoble a surpris surtout les organes monarchistes, peu éloignés de crire à la déféction et à l'apostasie. Ils se retiennent néanmoins, disant seulement que « le moindre défaut de ces déclarations épiscopales « est de ne tenir aucun compte des leçons de l'expérience et des règles de la logique, « sans se douter, ou feignant d'oublier, que les intérêts religieux ont souvent au moins autant des monarchies que des républiques. »

Quant à la logique, nous persistons à croire que le Pape et les évêques, à sa suite, la connaissent un peu plus que les journalistes monarchistes ayant d'abord catholiques. Mgr Fava a vu ce qu'il imposait la situation ; il a eu le courage de